

RINOL^{EP-QC212}

COUCHE DE BASE PIGMENTÉE À FORTE ADHÉRENCE

RINOL

1 Informations générales

Description et utilisation du produit

RINOL EP-QC 212 est une couche de base bicomposante prête à l'emploi, à faible viscosité, anti-mousse et contenant des pigments. Il est composé d'une résine époxy sans solvant et est destiné à être utilisé avec les systèmes de revêtement de sol RINOL QCR, RINOL QCR2 et RINOL ECO. Il se caractérise par d'excellentes propriétés de mouillage et d'adhérence. Il est disponible en couleur gris clair et peut être utilisé avec une humidité résiduelle dans les systèmes à base de ciment jusqu'à 4,0 % et dans les systèmes liés à l'anhydrite jusqu'à 0,5 % (mesurée selon la méthode CM).

2 Instructions de pose

Préparation du substrat

Le support doit présenter une capacité de charge suffisante. Nous recommandons une résistance minimale équivalente à celle du béton de classe B25 ou d'une chape de classe ZE, ME ou AE30.

L'adhérence de la résine époxy à un substrat minéral dépend de son ancrage grâce à la rugosité et à une bonne pénétration dans le substrat. Les surfaces en béton à haute résistance, aspirées, extrêmement lisses ou très denses nécessitent une préparation plus intensive du support. En principe, il convient de vérifier si le support est à pores ouverts ou poreux, car dans ces cas, deux applications ou plus sont généralement nécessaires pour obtenir une fermeture optimale des pores.

Il est essentiel de s'assurer qu'il n'y a pas de pores ouverts afin d'éviter la formation de bulles dans les couches suivantes. Il est recommandé de toujours tester le produit sur une petite zone avant utilisation. Ceci s'applique également aux supports hautement absorbants et/ou poreux.

Le substrat doit être préparé par grenaillage. Les impuretés grossières peuvent être éliminées par broyage.

Le substrat doit présenter une résistance à l'arrachement d'au moins 1,5 N/mm². Il doit également être exempt d'impuretés huileuses, grasses ou d'agents de démoulage, de particules libres, etc. Toute fissure ou cavité doit être correctement réparée au préalable.

Veuillez vous assurer qu'aucun matériau contenant du silicone ou d'autres substances susceptibles d'interférer avec la réaction n'entre en contact avec RINOL EP QC 212, que ce soit avant ou pendant la phase de durcissement.

Traitement

Le produit est fourni dans des récipients à deux composants dans les proportions exactes pour le mélange.

Avant le traitement, le matériau doit être chauffé à au moins la température ambiante (c'est-à-dire la température de la pièce et du sol).

Le composant B doit être entièrement vidé dans le composant A. Après avoir mélangé pendant environ 3 à 4 minutes à l'aide d'un outil électrique approprié, le mélange doit être versé dans un autre récipient et remué brièvement à nouveau.

Une fois le RINOL EP QC 212 versé, l'applicateur doit effectuer un test local afin de s'assurer que le résultat souhaité est obtenu. Veuillez noter que les données techniques peuvent varier en fonction du degré de remplissage/de la charge.

Réélaboration

Avant d'appliquer la couche suivante, tout excès de sable siliceux doit être entièrement éliminé. Si vous retravailler la couche dans les 24 heures suivant l'application, il n'est pas nécessaire de poncer davantage l'apprêt. Toutefois,



Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Densité (23 °C)	environ 1,19g/cm ³
2	s relatives à la taille de l'unité emballée (récipient à 2 composants)	Conteneurs ou fûts de 25 kg
3	Couleurs	Gris ou selon le mélange de couleurs RINOL QCR
4	Durée de conservation/stockage	12 mois à une température comprise entre 5 et 20 °C. Veuillez toujours conserver le produit à une température supérieure à 0 °C et à l'abri de la lumière directe du soleil (même pendant le transport).

Données techniques

Matériau durci

1	Résistance à l'arrachement de l'adhésif (DIN ISO 4624)	> 1,5N/mm ²
---	--	------------------------

Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Temps de traitement (20 °C)	Environ 20 à 25 minutes
2	Traitement/matériau/température ambiante	Environ 15 à 25 °C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée, même pendant la pose et le durcissement)
3	Consommation de matériau : voir les instructions de pose correspondantes.	RINOL QCR RINOL QCR2 RINOL ECO
4	Peut être piétiné (20 °C)	après environ 6 à 12 heures
5	Couche suivante (20 °C)	dans les 12 à 24 heures
6	rel. humidité	< 75 % (pendant toute la phase de pose et de séchage)

si la couche suivante doit être appliquée plus de 24 heures après l'application de l'apprêt, celle-ci doit être entièrement recouverte de sable siliceux RINOL QS 20 (consommation env. 0,5 à 1,0 kg/m²) ou poncée en conséquence, puis la poussière de ponçage doit être aspirée. Lors de l'utilisation d'un mortier à base de résine synthétique, il est important de s'assurer que l'apprêt est frais et que du sable de silice séché au feu (par exemple, 0,3-0,8 mm ou 0,7-1,2 mm) est dispersé dessus.

Mesures de sécurité

Pour obtenir des informations sur la manipulation du produit, veuillez vous référer à la fiche de données de sécurité correspondante et à la réglementation relative aux produits chimiques concernant la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023). Veuillez porter des vêtements de protection appropriés et des lunettes de sécurité pendant le traitement.

Le contact cutané avec les résines liquides peut nuire à la santé et provoquer des allergies.

Vous trouverez des informations sur les possibilités de superposition et l'application des produits RINOL dans le guide technique RINOL.

Remarque

Les valeurs spécifiées sont approximatives et ne constituent pas une garantie des propriétés du produit. Par conséquent, aucune responsabilité ne peut être engagée sur la base de la fiche technique du produit.

Les résines EP ne sont généralement pas stables à long terme au niveau de la couleur lorsqu'elles sont exposées aux rayons UV et aux intempéries. Les surfaces exposées à des contraintes chimiques et mécaniques présenteront des signes d'usure. Dans ce cas, un entretien régulier est recommandé.

Les quantités consommées, le temps de traitement, le temps nécessaire avant de pouvoir marcher sur le sol et le moment où la capacité de charge est atteinte dépendent de la température et de l'objet concerné.

Veuillez également noter que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable et remplace toutes les fiches précédentes.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est également très importante. En règle générale, les réactions chimiques sont plus lentes à basse température. Cela prolonge le temps de retouche et le délai avant que le sol puisse être piétiné.

Une viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau.

À des températures plus élevées, cependant, les réactions chimiques sont accélérées, ce qui réduit le temps de retouche et le temps nécessaire avant de pouvoir marcher sur le sol.

Le matériau doit généralement être protégé contre toute exposition à l'eau pendant le traitement. De plus, il est nécessaire de le protéger de toute exposition directe à l'eau pendant environ 24 heures après l'application (à 20 °C). Au cours de cette période, l'exposition à l'eau (par exemple, la rosée ou la condensation) peut provoquer un blanchiment (formation de carbamate) à la surface, ou la surface peut devenir collante à ces endroits, ce qui peut nuire à l'adhérence des revêtements ultérieurs.

Veuillez également noter que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable et remplace toutes les fiches précédentes.

Remarque juridique :

Les données techniques relatives aux produits de l'entreprise ont été compilées avec le plus grand soin. Toutefois, les recommandations ou suggestions concernant l'utilisation de ces produits sont fournies sans garantie, car les conditions dans lesquelles ils sont utilisés échappent au contrôle de la Société. Il incombe au client de déterminer si les produits

sont adaptés à l'application prévue et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit concerné. Aucune responsabilité ne peut donc être engagée sur la base de la fiche technique du produit.

Veuillez noter que seule la dernière version de la fiche technique est valable et remplace toutes les versions précédentes. Les données techniques fournies sont des valeurs approximatives déterminées par nos soins et ne constituent pas une garantie des propriétés. Les erreurs d'impression, les erreurs, les erreurs de traduction et les modifications sont réservées. Veuillez noter que les informations contenues dans les fiches techniques du système peuvent varier selon les langues/pays. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.rinol.com.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur de réaliser ses propres essais d'application, si nécessaire, dans la limite de ses capacités. Veuillez consulter le guide technique RINOL pour obtenir des informations sur les options de revêtement et des informations plus détaillées sur l'installation des produits RINOL.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813, « Mortiers de ragréage, matériaux de ragréage et chapes – Caractéristiques et exigences » (janvier 2003), spécifie les exigences relatives aux mortiers de ragréage utilisés dans les constructions de sols intérieurs. La norme couvre également les revêtements et les mastics en résine synthétique. Les produits conformes à cette norme sont munis du marquage CE.

CE RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via Chiarugi 76/U I-45100 Rovigo	
10¹ EN 13813 SR-B1,5 -IR4	
Chape/revêtement en résine synthétique pour usage intérieur dans les bâtiments (structures conformes aux fiches techniques)	
Comportement au feu :	BFL-S1
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'usure (résistance à l'abrasion) :	NPD ²
Résistance à la traction :	B 1,5
Résistance aux chocs	IR 4
Isolation acoustique aux bruits d'impact :	NPD ²
Absorption acoustique :	NPD ²
Résistance aux produits chimiques :	NPD ²

-1) les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle le marquage CE a été apposé.

-2) NPD = Performance non déterminée ; valeur caractéristique non spécifiée.

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de revêtement de sol soumis à des contraintes mécaniques, ainsi

RINOLEP-QC212

COUCHE DE BASE PIGMENTÉE À FORTE ADHÉRENCE

RINOL

que les produits qui les composent, doivent être conformes à la norme DIN EN 1504-2 et satisfaire aux exigences de la norme DIN EN 13813.

La norme DIN EN 1504-2, « Produits et systèmes pour la protection et l'entretien des structures en béton – Partie 2 : Systèmes de protection de surface pour le béton », spécifie les exigences relatives aux méthodes de protection de surface « imprégnation hydrophobe », imprégnation et revêtement. La fiche technique correspondante est disponible sur demande.

Règlement européen 2004/42 (directive Decopaint)

La teneur maximale en COV (catégorie de produit II A/j, type SB) autorisée par le règlement européen 2004/42 est de 500 g/l (limite en 2010) dans l'état prêt à l'emploi. La teneur maximale en COV du RINOL EP QC 715 prêt à l'emploi est inférieure à 500 g/l.